



**PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

**Direction de la réglementation et des Libertés Publiques**

**Bureau des Usagers de la Route et de l'Administration Générale**

**COMMENT AVOIR RECOURS A NOS SERVICES POUR L'ETABLISSEMENT D'UN PERMIS DE CONDUIRE**

**Si vous résidez à Perpignan** Pour toute demande ayant trait à l'établissement d'un permis de conduire, vous devez retirer les imprimés de demande et déposer le dossier à la préfecture.

Les bureaux de la préfecture sont ouverts tous les matins sauf le mercredi de 09h00 à 12h00.

**Si vous ne résidez pas à Perpignan**, vous devez retirer les imprimés de demande et déposer les dossiers à la **mairie de votre domicile** ou à la **sous préfecture** dont dépend votre domicile.

Toutes les **informations utiles** sur la réglementation et les imprimés nécessaires pour la constitution des dossiers sont disponibles sur le site internet de la préfecture à la rubrique : "vos démarches/permis".

les formulaires peuvent également être retirés à l'accueil de la préfecture, où à la mairie de votre lieu de domicile sauf pour la commune de Perpignan.

Vous pouvez aussi les obtenir en les demandant par voie postale à la Préfecture (voir coordonnées ci-dessous)

**Pour tout renseignement d'ordre personnel** sur l'état de votre dossier vous pouvez:

- nous saisir par internet sur le site de la préfecture rubrique « contactez nous »
- nous saisir par courrier
- contacter la permanence téléphonique du service : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 16 h

au **04.68.51.66.97**.

**Pour les résidents de Perpignan et son arrondissement qui souhaitent entrer en contact avec la commission médicale primaire des permis de conduire:**

Une permanence téléphonique est assurée tous les matins de 09h00 à 11h00 aux numéros suivants :

04 68 51 66 89 ou au 04 68 51 66 90.

cette permanence ne gère pas les dossiers relevant de l'arrondissement de Prades gérés par la sous-préfecture de Prades.

**Nos coordonnées postales:**

Préfecture des Pyrénées-Orientales, 24 quai Sadi Carnot 66951 Perpignan cedex

**Nos guichets:**

Préfecture des Pyrénées-Orientales, DRLP, Hôtel Ortaffa, rue Escarguel Perpignan.